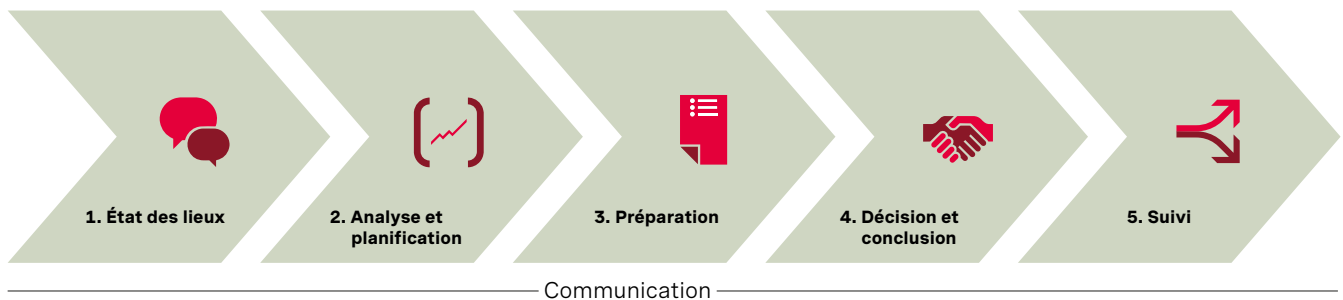


Transmission d'une entreprise

Êtes-vous propriétaire d'une PME ? Envisagez-vous de transmettre l'œuvre de votre vie à la génération suivante ? La transmission d'une entreprise peut être un processus délicat et demande une grande patience. Les bonnes solutions nécessitent une planification à long terme à laquelle toutes les parties prenantes doivent participer. Forts de notre expérience, nous restons à vos côtés tout au long du processus en accordant une importance particulière à vos besoins, à vos souhaits et à vos objectifs.

Processus de transmission d'une entreprise



Vos avantages

- Accompagnement tout au long du processus, du premier entretien jusqu'à la transmission de l'entreprise, et même au-delà
- Premier entretien gratuit avec une ou un spécialiste en transmission d'entreprises de la BCBE
- Mise en relation avec des spécialistes ainsi qu'avec des partenaires, en vue de transmettre votre entreprise
- Répartition en temps voulu de votre patrimoine en vue d'assurer votre retraite

Étendue des prestations

Généralités

Accompagnement

La transmission de l'œuvre de sa vie est un événement majeur qui ne laisse pas indifférent. Nos spécialistes en transmission d'entreprises accompagnent tant les propriétaires d'entreprise que les repreneuses et repreneurs durant toutes les étapes du processus. Nous faisons au besoin appel à d'autres spécialistes. Ce sont cependant les spécialistes en transmission d'entreprises de la BCBE qui assurent la coordination tout au long du chemin.

La communication, la clé de la réussite

Guide de communication

Il n'est pas facile de transmettre son entreprise. Ce processus, riche en émotions, soulève des inquiétudes aussi bien parmi le personnel que chez les bailleurs de fonds, les fournisseurs et la clientèle. C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'une bonne communication est indispensable pour réussir une transmission.

En assurant une communication claire tout au long du processus, nous gardons la confiance de tous les groupes d'intérêt. N'hésitez pas à solliciter nos conseils en vue d'établir un guide de communication sur mesure.

Tarifs

Entretien préliminaire

L'entretien préliminaire avec la ou le spécialiste en transmission d'entreprises dure environ deux heures. Il est gratuit.

Divers

Le tarif, appliqué à tout entretien supplémentaire avec la ou le spécialiste en transmission d'entreprises, est de CHF 180.00 par heure, TVA en sus. Les services fournis par d'autres spécialistes sont facturés séparément.

Processus de transmission d'une entreprise

1. État des lieux

Entretien préliminaire



Votre coach financier attiré ainsi qu'une ou un spécialiste en transmission d'entreprises de la BCBE mènent un premier entretien avec vous. Durant cette phase, nous réunissons toutes les informations déterminantes et définissons les diverses étapes du processus de transmission de votre entreprise.

2. Analyse et planification

- Entretiens avec les membres du personnel et de la famille
- Estimation de l'entreprise
- Planification financière, conseil fiscal et planification successorale



Feuille de route

La ou le spécialiste en transmission d'entreprises de la BCBE fait le bilan de votre situation avec vous et esquisse un projet en tenant compte de vos besoins ainsi que de vos objectifs. Par la suite, nous nous basons sur cette feuille de route en vue de déterminer les différentes étapes du processus. Si nécessaire, nous vous aidons à adapter la structure de votre entreprise et à analyser votre situation de prévoyance personnelle et nous répondons à vos questions concernant la succession ou les impôts.

3. Préparation

- Amélioration de la capacité de toutes les parties à reprendre l'entreprise
- Entretiens avec les membres du personnel ou de la famille
- Entretien sur le financement de l'entreprise



Nous sommes toujours à vos côtés. Nous menons avec vous à bien le projet établi et préparons les membres de votre personnel et votre entreprise au changement de propriétaire. Nous vous accompagnons dans l'éventuelle restructuration de votre entreprise ainsi que dans la mise en œuvre des mesures qui s'imposent. En outre, nous apportons notre soutien aux repreneurs pour ce qui a trait au financement.

4. Décision et conclusion

- Déclaration d'intention
- Procédure de due diligence
- Ébauche du contrat
- Promesse de financement



Signature du contrat

La ou le spécialiste en transmission d'entreprises de la BCBE assure la coordination et vous apporte son soutien lors des entretiens portant sur le financement et la cession de l'entreprise. Nous vous accompagnons dans la conclusion du contrat, dans sa mise en œuvre et sommes à vos côtés pour relever avec vous tous les défis liés à la transmission de l'entreprise.

5. Suivi

- Propriétaire:
- Coaching: nouveau rôle
 - Amélioration de la situation de prévoyance



- Repreneur:
- Coaching: nouveau rôle
 - Accompagnement du repreneur après la reprise de l'entreprise

Pour nous, le processus ne s'achève pas avec la signature du contrat. Nous vous accompagnons même après la passation du témoin afin de veiller à ce que la transition soit réussie. Et si le repreneur devait manquer de capitaux, nous pouvons lui proposer un crédit vendeur.

Nous nous ferons plaisir de vous conseiller

Nos coachs financiers répondront à toutes vos questions lors d'un entretien personnel. Convenez d'un rendez-vous en ligne à l'adresse bcbe.ch/entretien-conseil